

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
 Téléphone 2.08
 Compte de chèques postaux 11c 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
 Un an 6 mois 3 mois
 SUISSE 14.— 7.50 4.—
 Avec Bulletin officiel 18.— 9.50 5.—
 ETRANGER: Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE
 LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
 PUBLICITAS S. A., Tél. 2.36
 et toutes les Agences
 de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :
 Valais et de Bex à Villeneuve 8 cts le mm.
 Suisse 10 »
 Etranger 14 »
 Réclames 14 »
 Mortuaires 16 »

Le jubilé du Collège Ste-Marie

Deux dimanches consécutifs, nous venons de vivre, à Martigny même, des heures délicieuses qui relèvent de la défense spirituelle du pays et qui laisseront certainement une impression profonde et durable dans les âmes et les cœurs.

Ce furent la bénédiction abbatiale de Mgr Adam, Prévôt du Grand St-Bernard, et le cinquantième anniversaire de la fondation du Collège de Ste-Marie.

Il ne nous fut pas donné d'avoir été un élève de ce collège. Ce n'est donc pas à ce titre que nous fûmes son invité hier et pas davantage au nom de l'une ou l'autre de ces modestes fonctions publiques que nous croyons remplir au plus près de la droiture et de la conscience.

C'est bien plutôt comme ami de la Maison, des supérieurs si estimés que nous connaissons et de ce charmant M. Lassiât qui malgré la fatigue de ces jours, a dû remonter l'échelle de Jacob en voyant combien sa Congrégation et son Institut de Martigny étaient appréciés dans le pays.

Orateurs sacrés et orateurs civils ont dit de cette Maison d'éducation de très belles louanges qui faisaient parfois tressaillir et amenaient des larmes dans les yeux. Il ne faisait froid ni au dehors ni au dedans des cœurs.

La chère maison, ajoutaient-ils tous, dans une minute d'abandon !

On sentait qu'ils n'avaient pas tardé à l'aimer, qu'ils l'aimaient plus que jamais et qu'ils l'aimeraient toujours.

C'est l'impression que les convives ont recueillie des discours d'anciens élèves, MM. Georges Couchepin, conseillers d'Etat Troillet et Anthamatten, colonel Marc Morand, président de Martigny, et du prédicateur, vraiment éloquent, de l'Office du matin, M. le chanoine Ducrey, Rd curé de Bagnes, qui a écrit une des plus émouvantes pages en l'honneur des belles années de collège, de la Maison chrétienne d'éducation, de la solidarité, qui réchauffait, élevait les pensées, poussait aux nobles ambitions et au patriotisme.

Tout à tour, les orateurs laïques ont fait pleuvoir de charmantes anecdotes sur les petits tours, toujours innocents, joués aux maîtres, sur le travail d'étude, sur le soleil des jours de fête et sur les candides ouvertures de cœur d'élèves à professeurs et inspecteurs.

C'est tout cela qui a préparé des amitiés invulnérables avec des influences sociales incontestables.

Si M. le conseiller d'Etat Troillet fut le premier à franchir les portes de l'établissement, attendant jusqu'au soir ses camarades, M. le conseiller d'Etat Anthamatten doit à la sévérité d'un surveillant l'avantage de n'avoir plus, de sa vie, touché une cigarette.

Mais nous retombons dans les souvenirs et les anecdotes.

Il y a eu, également, dans ce jubilé des trésors de reconnaissance.

Le prédicateur, dans son sermon, Mgr Adam dans son charmant discours du banquet, d'autres encore, ont évoqué la mémoire qui planait, très vivante, sur la manifestation, de Sa Révérence Mgr Bourgeois auquel on doit l'arrivée des Frères de Marie à Martigny.

Non, mais là-haut, tout près du Père Chaminate, le fondateur de l'Ordre, ce qu'il a dû jouir des résultats de son initiative, il y a un demi-siècle !

Nous voudrions nous permettre d'ajouter un nom dans cette gloire : c'est celui de M. le chanoine Camille Carron, ancien procureur du St-Bernard, qui entreprit et mena à bien les négociations pour l'achat de l'Hôtel de la Tour qui, si nous ne nous trompons, était la propriété d'un médecin-hôtelier, originaire de Finhaut.

Nous approchions souvent de M. le chanoine Carron et nous pûmes juger de la puissance de son action sur les œuvres éducatives et sociales du Valais, sur le développement de cette belle intelligence pratique et sur la piété de son âme. Lui aussi a dû jouir, dimanche, là-haut !

Ce que nous voulons relever de l'Institut du Collège de Ste-Marie, à Martigny, c'est qu'en traversant les voies périlleuses de cinquante années d'activité, il a montré qu'un enseignement secondaire libre d'éducation peut vivre et prospérer en Valais.

Il le doit évidemment aux supérieurs idéaux qui se sont succédé ; il le doit à la bienveillance des autorités locales et gouvernementales, à cette sympathie réchauffante qui, descendue de Mgr Bourgeois, a gagné peu à peu toutes les classes de la population.

Tout cela a été souligné avec beaucoup d'expressions heureuses, par M. le conseiller d'Etat Pitteloud, l'honorable chef du Département de l'Instruction publique. Son don d'observation a su voir dans les Frères de Marie les formateurs du cerveau et les sauveteurs d'âmes, non seulement à Martigny mais à l'Ecole Normale de Sion d'où sortent chaque année des instituteurs qui sont aussi d'excellents éducateurs dans les communes et paroisses du Valais.

L'Institut de Martigny a fêté son jubilé dans la gloire. Nul doute qu'il ne la retrouve pour son centenaire. Ce fut le vœu de tous.

Ch. Saint-Maurice.

Le cinquantième anniversaire

Le dimanche 11 juin, samedi 17 juin, on fêta à Martigny et à l'Hospice du Grand St-Bernard, la Charité en la personne du nouveau prévôt.

Ce même samedi 17 et le lendemain, Martigny a tenu à célébrer l'Instruction et l'éducation.

La journée de samedi

Il y a en effet 50 ans que fut fondé le Collège de Ste-Marie. Les anciens et les nouveaux élèves, se réunirent au Casino, dont le directeur, M. A. Darbellay, est un condisciple.

Un programme choisi avait été préparé. Tout d'abord les élèves exécutèrent une cantate de circonstance sous la direction de M. Morand, composée spécialement par un Frère de Marie, M. Adrien Parvex, divisée en trois parties : a) chœur initial, b) feu Mgr Bourgeois, c) Prière à la Vierge.

On applaudit encore au piano et violon MM. A. Parvex et R. Flechtner, le chœur de C. Boiler, l'« Alpaga » ainsi qu'une opérette bouffe, les « Deux bossus » et une opérette féerie la « Vengeance de Maître Herbette ».

Il ne nous est guère possible de donner une critique détaillée de ce spectacle : bornons-nous à dire que maîtres et élèves s'étaient donné beaucoup de peine et que le résultat atteint a dépassé leurs espérances.

Les applaudissements d'une salle bondée auront été leur meilleure récompense. Mais sans vouloir blesser personne, nous disons que le clou de la manifestation fut l'exposé historique du Collège présenté par M. le Dr Bourcard, le très compétent directeur des Ecoles normales de Sion.

Il a appris à ceux qui l'ignoraient que Martigny a toujours aspiré à devenir un centre intellectuel. Cela est dû probablement à sa situation géographique mais aussi à la curiosité intellec-

tuelle de ses habitants et à leur activité dans tous les domaines.

On peut en donner plusieurs preuves. Il n'y avait en 1826, en Valais, que trois collèges classiques, à Brigue, Sion et St-Maurice. Bagnes ne vint que plus tard.

C'est alors que Joseph Rausis fonda à Martigny un collège où il avait l'intention d'enseigner les branches commerciales et industrielles, les débuts du latin, de former des instituteurs et d'enseigner l'agriculture.

Malheureusement cet Institut dut fermer ses portes.

Trois ans plus tard, les Frères des Ecoles chrétiennes ouvrirent une école secondaire à Martigny-Bourg ; ce second essai fut également infructueux.

En 1889, Mgr Bourgeois se mit en rapport avec M. Lamou, supérieur des Frères de Marie à Sion et, l'occasion s'étant présentée d'acheter l'Hôtel de la Tour, le Collège actuel fut fondé. Dès le début les élèves affluèrent et leur nombre varia de 120 à 140.

Le premier directeur en fut M. Hammenschmidt qui, après son départ pour Monthey où il fut appelé par les autorités locales, fut remplacé par M. Etienne Mariaux.

En 1903, l'expulsion des Congrégations de France eut pour conséquence de conduire à Martigny non seulement des professeurs mais aussi des élèves.

Le Collège devint la résidence des supérieurs de la Province religieuse de la Sté de Marie comprenant la Suisse, la Franche Comté, l'Alsace et l'Italie. Et cela valut à Martigny entr'autres honneurs celui de se voir proclamer par le Pape Pie XI « Capitale de Rome » puisque les supérieurs qui dirigeaient le Collège de Ste-Marie de Rome avaient leur résidence à Martigny.

En 1914 le Collège comptait 180 élèves et 76 postulants.

En 1919 le directeur Dollé fut remplacé par M. Joseph Lassiât qui sauf pendant une interruption de 5 ans a, dès lors, présidé aux destinées de la Maison avec tant de compétences et d'habiletés.

Cet exposé a été couvert d'applaudissements.

La journée de dimanche

Dimanche, un soleil merveilleux s'était levé, souriant de la Providence aux Frères de Marie. Le comité d'organisation, à la tête duquel se trouvait M. Alfred Veuthey, toujours à la hauteur de ces sortes de tâches délicates, se trouvait à la gare avec l'Harmonie Municipale pour recevoir, au train, MM. les conseillers d'Etat Pitteloud, Troillet et Anthamatten et diverses notabilités.

Un grand cortège, formé de personnalités politiques de tous les partis, juridiques et administratives, de membres du clergé, des anciens élèves de tous les âges et des élèves actuels, parcourut les rues de Martigny dont les trottoirs étaient bondés de personnes qui, visiblement, tenaient à manifester leur sympathie à l'Institut, pour gagner la Cour du Collège, décorée de manière charmante.

Au fond, dans le délicieux encadrement de verdure, avait été dressé sous la statue de Notre-Dame de Lourdes, un ravissant autel qui décoraient les fleurs naturelles les plus délicates. A l'un des coins de l'autel, trois drapeaux portés par des élèves : drapeaux du collège, du Valais et de la Suisse.

Avant l'Office divin, M. l'abbé Rohmer prononça le discours de bienvenue en termes élevés, célébrant l'éducation religieuse et ayant, à l'adresse de la Suisse et du Valais, des hommages bien sentis de reconnaissance et d'admiration. Il loua la liberté dont notre pays jouit.

La sainte Messe a été célébrée par Mgr Adam avec une modestie et une piété remarquées, tandis que le sermon avait été confié à M. le chanoine Ducrey, curé de Bagnes, qui se révéla aussi éloquent que fin.

Il prit pour thème : Laissez venir à moi les petits enfants et ceux qui leur ressemblent, parsemant son apologie de l'éducation religieuse de souvenirs délicieux. Les auditeurs paraissent laisser leur imagination courir les champs de la Judée, à l'ombre du doux Seigneur et des Frères de Marie, ses serviteurs.

Le chœur du collège a chanté, avant et pendant l'Office, de délicieuses cantates dont l'une était dédiée aux trois conseillers d'Etat. C'était la voix des enfants dont le prédicateur allait célébrer l'ingénuité et la sincérité, **ex-ore infantium**.

L'Harmonie de Martigny que dirigeait M. Don exécuta à merveille la « Vallaisanne », d'Haenni, le « Cantique suisse » repris en chœur par l'assistance et la « Plainte du Clocher », de Guillaume Balay.

Après un vin d'honneur délicieux offert par les Caves coopératives, la Maison Orsat et la Maison du St-Bernard, les participants au nombre de 350 se retrouvèrent dans la cour intérieure où des tables avaient été dressées.

Le menu fut excellent et fort bien servi. Les discours furent aussi nombreux que choisis et la partie oratoire dirigée par M. Sauthier, avocat, testement menée.

Après M. Joseph Lassiât, le compétent et modeste directeur de l'Ecole, M. Georges Couchepin apporta le salut des anciens. On entendit encore MM. Troillet et Anthamatten, conseillers d'Etat, Marc Morand, président de Martigny-Ville, tous des anciens élèves, Pitteloud, chef du Département de l'Instruction publique, Coulon, 2ème assistant de la Société de Marie à Bruxelles, et surtout Mgr Adam dont le langage prenant et les idées profondes allèrent au cœur de chacun.

La journée s'est terminée dans l'allégresse et la joie.

Les Evénements

Entre Bâle et Constance, le Reich entend canaliser le Rhin

Le secrétaire d'Etat Kœnig, du ministère des transports du Reich, a déclaré que le gouvernement allemand estimait nécessaire de canaliser le Rhin supérieur entre Bâle et Constance.

« Nous voulons, a-t-il dit, que le Rhin supérieur soit ouvert à la navigation et que Constance et son lac deviennent la terminaison supérieure du trafic rhénan. »

M. Kœnig a indiqué que le gouvernement allemand s'est adressé au gouvernement suisse en le priant d'ouvrir avec lui des négociations au sujet de ce canal, puis il a ajouté : « La prise de position définitive de la Suisse n'est pas encore connue ; j'ose espérer qu'elle sera positive. Pour l'Allemagne actuelle, la Suisse est un Etat riverain du Rhin ; personne ne songe à douter de cette position de la Suisse comme Etat de ce genre. »

M. Kœnig a affirmé que le départ du Reich de la commission centrale instituée par le Traité de Versailles pour la navigation du Rhin ne signifie nullement que le gouvernement ait abandonné le principe de la liberté de la navigation. Il a déclaré qu'on devra adopter une solution permettant aux bateaux du Rhin d'un jaugeage allant jusqu'à 1350 tonnes de parvenir à Constance.

« Si, a conclu M. Kœnig, nous nous tenions à des mesures ne permettant l'accès de ce lac qu'aux embarcations motorisées d'un jaugeage de 700 à 800 tonnes, nous nous exposerions aux justes reproches de nos descendants, qui nous accuseraient de pusillanimité au siècle du Führer, l'un des plus grands hommes de l'histoire. »

Nouvelles étrangères

Le bandit le plus redoutable de France a été arrêté

La Sûreté nationale française a procédé, samedi, à l'arrestation de plusieurs malfaiteurs, parmi lesquels se trouve celui que les policiers estimaient le bandit le plus redoutable depuis Bonnot. Il s'agit d'un nommé Auguste-Lazare Mela, né en 1897, à Marseille, qui faisait l'objet de huit mandats d'arrêt.

On lui attribue l'assassinat du sous-officier qui le surprit, en 1935, alors qu'il tentait de cambrioler un coffre-fort du camp d'aviation de Lyon-Bron, l'agression à main armée commise en février 1937, contre un coiffeur d'Aix-en-Provence et celle commise le 31 mai de la même année, à Marseille, contre des employés des postes. Mais l'acte de banditisme le plus saillant à mettre à l'actif de Mela fut l'attaque d'un convoi, dans la nuit du 21 au 22 septembre 1938, en gare de Saint-Barthélemy, près de Marseille. On se souvient que les bandits firent arrêter un train transportant 180 kilos d'or, puis disparurent.

Les recherches de la Sûreté nationale établiront que quinze individus, appartenant à deux bandes, dont les chefs étaient Mela et l'Italien Dissi, avaient pris part à l'attentat. Une dizaine de malfaiteurs furent arrêtés, mais les deux chefs manquaient au tableau.

Le 13 mars dernier, on trouvait, abandonné,

sur les bords de la Seine, près de Rouen, le corps de Dissi, M. Mondanel, inspecteur général de la Sûreté nationale, conçut le soupçon que Mela ne devait pas être étranger à ce crime. Le bandit fut donc recherché dans la région parisienne.

Il y a un mois, les policiers apprirent que le malfaiteur se cachait, 2, route Nationale, à Lamorlaye, sur la route de Chantilly, chez un individu plusieurs fois condamné, Jean Esculé, plus connu sous le nom de père Jean. Mais on ne pouvait procéder sans précautions à l'arrestation de Mela. En effet, le bandit était toujours armé.

Vendredi soir, le directeur de la Sûreté nationale décida d'en finir. Il fit appel au concours de la gendarmerie de Genlis. Pendant la nuit, les gendarmes entourèrent la maison, devant la porte d'entrée de laquelle fut placée la voiture blindée de la Sûreté nationale. Les commissaires et les inspecteurs avaient revêtu des cuirasses spéciales.

A 6 heures, samedi, le père Jean ouvrit la fenêtre de la cuisine, qu'il referma vivement, ayant aperçu un gendarme. Il alla sans doute prévenir Mela, puis, au bout de cinq minutes, il sortit. Il fut arrêté par les commissaires Bellin et Chennévier. Après une rapide discussion, il consentit à mentir, suivi des deux commissaires et de plusieurs inspecteurs. Les policiers aperçurent alors Mela qui, s'étant habillé en toute hâte, fuyait par le jardin. Ils se lancèrent à sa poursuite, le rattrapèrent et eurent tôt fait de le maîtriser.

Le père Jean habitait chez lui deux autres malfaiteurs, qui furent également appréhendés : Pierre Faure-Soulet, cinq fois condamné, et César Defenu. Un troisième individu, Georges Giuntini, né en 1906, à Marseille, avait été arrêté, hier, à Paris, rue Mansard. Giuntini était le chef de la bande de voleurs qui, au mois d'août 1937, se présentèrent le même jour dans de nombreuses succursales provinciales de la Société générale, munis de lettres de crédit qu'ils avaient fabriquées.

Un avion frappé par la foudre ?

Samedi, au cours d'un violent orage, un avion de bombardement s'est écrasé au sol, à Dôle, Jura français.

Il y a deux morts et deux blessés graves. Seul le radiotélégraphiste est indemne.

On pense que l'appareil, qui a explosé en plein vol, a été frappé par la foudre.

Trois Bretons mettent « Bécassine » en morceaux

Dans l'après-midi de dimanche, trois hommes s'arrêtaient, au musée Grévin, à Paris, devant une figurine de cire représentant Bécassine, l'héroïne d'histoires enfantines, exposée dans le musée depuis 20 ans. Avant que le gardien ait pu s'y opposer, ils brisaient la statue de cire en une trentaine de morceaux, puis ils regagnèrent le boulevard où ils s'installèrent dans un taxi.

Mais le gardien du musée alerta un agent qui conduisit le trio au commissariat du Faubourg Montmartre. Interrogés, les trois hommes déclarèrent :

« Nous sommes Bretons. Nous avons appris qu'on venait de tourner à Ploumanach un film intitulé « Bécassine », que nous jugeons offensant pour la Bretagne. Dans ce film, en effet, les femmes bretonnes sont ridiculisées. Les habitants de Ploumanach ont manifesté à coups de fourchettes en voyant tourner le film. Les parlementaires de Bretagne ont également protesté auprès du gouvernement. Demain, M. Dalladier doit recevoir le producteur du film pour le prier de le modifier. Nous ne voulons pas que ce film soit projeté et c'est pour attirer l'attention de l'opinion sur notre protestation que nous avons détruit l'effigie de cire de Bécassine ».

Comme le commissaire leur demandait s'ils étaient autonomistes, ils répondirent : « Notre geste n'a rien à voir avec l'autonomisme, mais nous ne voulons pas qu'on se moque des femmes de la Bretagne. »

RADIO-PROGRAMME

SOTTENS. — Mardi 20 juin. — 10 h. Emission communale. 12 h. Manches de différents pays. 12 h. 30 Informations de l'A. T. S. 12 h. 40 Grammo-concert. 17 h. L'Orchestre Ernest van Hoff. 17 h. 20 Mélodies. 17 h. 35 Musique viennoise. 18 h. La demi-heure des jeunes. 18 h. 30 Le Quatuor féminin Scupel. 18 h. 40 Les artistes parmi nous. 18 h. 50 Chansons de pêcheurs. 19 h. Humour du temps. 19 h. 10 Un beau tango. Madame. 19 h. 20 La minute la plus émouvante de leur vie. 19 h. 30 Dix minutes avec Fritz Kreisler. 19 h. 40 Visages de vedettes. 19 h. 50 Informations de l'A. T. S. Cloches de notre pays. 20 h. L'Ephéméride Radio-Lausanne. 20 h. 05 Echos de la vie romande. 20 h. 30 Le Jeu de l'Amour et de la mort. 22 h. 10 Promenade en musique en Pays romand.

BEROMUNSTER. — 6 h. 20 Gymnastique. 6 h. 40 Disques. 6 h. 50 Communiqués. Nouvelles. Suite des disques. 10 h. 30 Lugano. 12 h. Disques. 12 h. 30 Nouvelles. 12 h. 40 Disques. 16 h. 30 Reportage. 17 h. Concert. 17 h. 20 Mélodies. 17 h. 35 Musique viennoise. 18 h. Disques. 18 h. 05 Concert. 18 h. 30 Causette sur les Catholiques. 19 h. Disques. 19 h. 10 Le monde aperçu de Genève. 19 h. 25 Communiqués. 19 h. 30 Nouvelles. 19 h. 40 Les cloches du pays. 19 h. 42 Musique de danse. 20 h. 20 Improvisé. 20 h. 25 Promenade au Brunig. 21 h. 25 Radio-Orchestre.

Après vérification de leur identité et de leur domicile, les trois Bretons, qui ne sont passibles que d'une contravention pour bris d'objet mobilier appartenant à autrui, ont été remis en liberté.

Nouvelles suisses

Le dimanche politique

A Lucerne

Le second tour de scrutin pour les élections à la municipalité de Lucerne a donné les résultats suivants :

Sont élus : MM. Wey (ancien), par 6916 voix ; Schwegler (ancien), par 7536 voix ; Strebli (nouveau) par 7536 voix, tous les trois radicaux ; Amberg (cons. ancien), par 7415 voix et Muheim (soc. ancien), par 9866 voix.

M. Arnold (soc.), a obtenu 4759 voix et n'a pas été élu.

M. Wey a été élu président de la ville par 5813 voix. Le socialiste Arnold a obtenu 4921 voix. Les candidats radicaux et conservateur figuraient sur les deux listes officielles bourgeoises, lesquelles portaient aussi le nom du candidat socialiste Muheim.

Les délégués à la Conférence du Travail visitent l'Exposition de Zurich

Sur l'invitation du Conseil fédéral, du canton et de la ville de Zurich, comme de la direction de l'Exposition, environ 500 délégués de la Conférence internationale du travail, qui siège actuellement à Genève, ont visité l'Exposition nationale. Nombre de fonctionnaires du B. I. T., de représentants d'associations internationales, de journalistes accrédités auprès de la S. d. N., de membres de l'Association de la presse étrangère en Suisse, les ont accompagnés et ont pris place dans le train spécial qui les a amenés à Zurich. Les visiteurs, parmi lesquels se trouvaient M. Schulthess, ancien conseiller fédéral, président de la Conférence, qui a prononcé un discours de bienvenue, et les ministres du travail de plusieurs pays, ont été reçus à la gare par le président du comité d'organisation de l'Exposition nationale, M. Hans Streuli, conseiller d'Etat, et par M. Kaufmann, représentant de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail.

Dans sa très belle allocution, M. Schulthess a exposé les efforts de la Suisse une et diverse, dans le passé et vers l'avenir, à l'ombre de la liberté qui seule permet l'émulation et les grandes œuvres. Puis il a conclu comme suit :

« Si l'image de ce pays est d'un bel, voire magnifique effet, elle est malheureusement ternie par la menace qui pèse sur notre économie dans les circonstances actuelles. Pays d'exportation, la Suisse doit pouvoir compter sur le maintien de la paix et des échanges commerciaux. Son marché intérieur restreint ne pouvant suffire à ses besoins économiques, elle souffre plus que les grands pays des mesures restrictives et des tendances autarciques actuelles. Pour vivre, elle doit pouvoir respirer. C'est pourquoi elle met tout son espoir dans un prompt retour à une entente internationale et au libre fonctionnement des échanges économiques, de manière qu'elle puisse remplir sa mission sur le plan national et international. »

Nous sommes persuadés que notre espoir ne sera pas déçu et faisons confiance à l'avenir. Puisse l'avenir se montrer aussi clément à l'égard de vos pays ».

M. Gentin, ministre du commerce de France, et trois de ses directeurs, MM. Vallat, Alphanod et Lécuyer, en visite semi-officielle à St-Gall et à l'Exposition de Zurich, sont arrivés dimanche à Berne. Ils ont été reçus par l'ambassadeur de France qui leur a offert un déjeuner auquel assistait également M. Motia, conseiller fédéral.

Procès de presse

Le Tribunal pénal de Bâle vient de condamner par contumace à 100 francs d'amende, éventuellement à dix jours d'emprisonnement et aux frais, le journaliste fribourgeois Bise, reconnu coupable de diffamation par voie de la presse.

L'affaire remonte au mois d'octobre 1938. Le journaliste fribourgeois, en sa qualité de correspondant de la « National Zeitung » de Bâle, avait, dans ce journal à tendance Front populaire, accusé le professeur de l'Université de Fribourg Reimers, citoyen allemand, de s'être livré à l'espionnage et d'avoir organisé un service de renseignements militaires.

Une enquête immédiatement ouverte par la police fédérale révéla l'inanité complète de ces accusations.

La voie sanglante

Un très grave accident s'est produit samedi vers 16 h. 30, à la route de Chêne, à Genève.

Un entrepreneur de ferblanterie, M. Friedrich Indemauer, âgé de 52 ans, Saint-Gallois, marié, habitant rue Peillonex, 13, à Chêne-Bourg, montait la route de Chêne, poussant un char à bras chargé de planches, lorsqu'il fut accroché par une camionnette que conduisait

un nommé Girodo, employé de M. Pizzo, commerce de glaces et dorures au Quai des Bergues, à Genève.

Vite repéré, Girodo était arrêté dans sa chambre où, déjà, il donnait à poings fermés, inconscient du drame sanglant qu'il venait de commettre.

Girodo s'était rendu dans plusieurs cafés à Chêne-Bourg, où il s'était livré à de nombreuses libations ; il avoua en outre n'avoir pas mangé à midi. Il a été écroué à la prison de Saint-Antoine, sous l'inculpation d'homicide par imprudence.

Quant au malheureux Indemauer, projeté à plusieurs mètres sur la route, il avait été tué sur le coup.

A Genève encore, une jeune fille de 15 ans, Hélène Samdoz, circulant à bicyclette, a fait une violente chute dans le quartier de St-Gervais. Transportée à l'hôpital cantonal avec une forte commotion cérébrale, elle est décédée le soir des suites d'une fracture du crâne.

Jules-Edouard Blanc, agriculteur, 43 ans, rentrant à bicyclette du Chalet-à-Gobet à Verschez-les-Blanc, dimanche, est tombé sur la route et a été transporté à l'hôpital où il a succombé à une fracture du crâne.

M. Jean Gobet, entrepreneur à Guin, Fribourg, se rendait en auto au Tir de Lucerne en compagnie de quatre personnes, toutes de Guin. Arrivée près de Lucerne, entre Malters et Emmenbrücke, la voiture, qui roulait à bonne allure, buta contre une bouleroue, fit une embardée et se renversa au bas du talus.

Des passants se portèrent au secours des victimes, aidèrent à les dégager et à les transporter à l'hôpital cantonal de Lucerne. M. Pierre Waerber, administrateur de syndicats à Guin, est dans le coma avec de graves lésions à la colonne vertébrale ; M. Joseph Jungo a une jambe cassée ; MM. Gobet père et fils souffrent d'une violente commotion ; seule Mme Gobet se tira de l'accident à peu près indemne.

L'accident est dû à l'éclatement d'un pneu.

La foudre tue un homme réfugié sous un arbre

Samedi, au début de l'après-midi, vers 14 h. 30, alors qu'un gros orage sévissait sur la région de Fribourg et des environs, la foudre est tombée sur un moyer à Léchelles (Broye), et a fait malheureusement une victime. Un jeune homme de 24 ans, M. Célestin Progin, en effet, avait cherché un refuge contre la pluie sous ce moyer.

C'est vers 15 heures seulement que le frère du jeune homme, inquiet de son absence, a découvert le cadavre de Célestin Progin qui doit avoir été tué sur le coup.

La préfecture d'Estavayer-le-Lac et un médecin ont fait les constatations d'usage.

Cette mort foudroyante a causé une vive émotion au village où la famille Progin est fort estimée.

Poignée de petits faits

* Huit Suisses engagés volontaires en Espagne et qui avaient été internés dans des camps en France, sont arrivés à Genève samedi. Ils ont été écroués à la prison de St-Antoine, à disposition du ministère public fédéral. Quatre ont été condamnés par défaut à des peines allant de un à six mois de prison pour atteinte à la puissance défensive du pays.

* De Paris, on annonce la mort à l'âge de 69 ans, du sculpteur Jean Boucher, professeur à l'Ecole nationale des Beaux-Arts, auteur d'œuvres nombreuses parmi lesquelles on peut citer la statue du général Galliéni, le monument de la victoire de Verdun.

* L'un des avions participant à l'estafette de la Jungfrau a été contraint de se poser dimanche matin sur la neige près du Jungfraujoch. La machine a subi quelques avaries, mais les deux pilotes dont le capitaine Lindecker, de Zurich, n'ont pas eu de mal.

* On a inauguré dimanche matin à Silistra, sur le Danube, dans la Dobroudja méridionale, une statue du roi Ferdinand de Roumanie.

* Une bombe a éclaté dimanche matin dans un café juif de Prague. Trente-neuf personnes ont été blessées, dont sept grièvement. La plupart des victimes sont des Israélites.

* A bord de l'« Empress of Britain », en pleine mer, un marin qui tendait les bâches recouvrant les bateaux de sauvetage, est tombé à la mer et s'est noyé. Le paquebot s'est aussitôt arrêté, mais les recherches effectuées pour retrouver le corps du marin sont demeurées infructueuses.

* C'était dimanche à l'Exposition nationale la journée des deux plus petits cantons : Genève et Zoug.

Il y avait foule.

* Un incendie dû probablement à la malveillance a détruit pendant la nuit la synagogue construite à Tibériade, Palestine, à l'endroit rendu célèbre par le rabbin Meir qui fut le plus fameux théologien juif du deuxième siècle. Cet édifice était un lieu de pèlerinage réputé. On es-

time les dégâts à plusieurs milliers de livres sterling.

* Il y a encore de belles âmes : M. Jacob Fehlmann, de Seengen, Argovie, mort à Zurich, a légué toute sa fortune, soit environ 100.000 fr., au fonds des écoles et d'assistance de sa commune d'origine.

* Le tombeau du célèbre Gengis Khan se trouvant dans une région menacée par les Japonais, aux confins du Suiyan et du Chansi, les Chinois ont transporté ces reliques dans le sud-ouest de la Chine pour les mettre en sûreté. Le cercueil d'argent et le sabre du conquérant ont été transportés par une imposante caravane sur un chariot primitif recouvert de satin d'or et tiré par des ânes.

* Près de la frontière franco-belge, deux préposés de la brigade de Saillout ont surpris 16 contrebandiers qui tentaient de faire passer plusieurs centaines de kilos de tabacs. Un des fraudeurs fut arrêté, les autres prirent la fuite après avoir voulu attaquer les douaniers qui durent faire usage de leurs armes, tirant en l'air, pour effrayer les contrebandiers qui abandonnèrent sur place 600 kg. de tabac.

Nouvelles locales

Les femmes à l'Exposition de Zurich

On nous écrit : Grâce à l'initiative des associations féminines de Zurich, la cuisine familiale a trouvé sa place dans notre grande manifestation nationale. Chaque canton a été invité à montrer sa façon particulière d'apprêter les mets.

La Ligue des femmes catholiques du Valais romand, soucieuse de soutenir la réputation de notre petite patrie, y a dépêché deux cordons bleus, dont la science, alliée à l'excellence de nos produits, a fait merveille.

La polenta, corsée d'un fromage de choix, fut une révélation et, pour autant qu'une telle expression soit admissible en gastronomie, nous dirons que le « sii », ce dessert de Savise, relevé d'une Dôle de qualité, eut les honneurs du bis.

Certain pâté chaud, de vieille réputation, corsé d'un vigoureux fendant, fut largement apprécié. L'aspèrge en sauces diverses eut son heure.

La nouveauté du quinzinger fit palpiter d'aise les palais suisses-allemands : c'est à qui en obtiendrait la recette. Le « spitz », cette éblouissante tante aux tomates, connut la vogue. Les fraises, baignées d'une Malvoisie du Grand-Brûlé, ajoutèrent, si c'est possible, un fleuron à ce cru réputé.

Bref, il n'y en avait plus que l'on en redemandait encore et les participantes oublièrent leurs fatigues pour ne songer qu'à leur succès.

Grave accident d'auto: deux blessés

Dimanche soir, un grave accident d'automobile est survenu sur la route cantonale Sion-St-Maurice, entre Riddes et Saxon.

Une voiture italienne appartenant à M. Pitteri Guattino, industriel à Milan, dans laquelle se trouvaient 3 personnes, roulant à plus de 120 km. à l'heure, voulant éviter une camionnette débouchant de la route de Saillon, fit un écart à gauche, se jeta dans un fossé et capota. Pendant qu'on retirait les passagers de leur triste position, la voiture prit feu.

Le propriétaire de l'auto, ainsi qu'un de ses amis, grièvement blessés, furent immédiatement conduits à l'hôpital de Martigny où ils reçurent les soins nécessaires. Quant à la voiture automobile, elle est complètement brûlée ; il ne reste plus qu'un amas de ferraille.

La brigade mobile de Sion s'est rendue sur les lieux pour procéder aux constatations légales.

L'assemblée de l'Association hôtelière du Valais à Champex

On nous écrit : Samedi s'est tenue dans notre belle et gracieuse station alpestre de Champex, l'assemblée générale annuelle de l'Association hôtelière du Valais.

Après une montée charmante par la route des Valettes, dans un car de Martigny-Excursions, les participants se réunirent au Grand Hôtel Cretex où M. Marius Chappex, de Finhaut, vice-président, ouvrit aussitôt la séance administrative, par des souhaits de bienvenue et non sans avoir annoncé avec émotion et regret qu'ensuite du décès de M. Nantermod, président de l'Association, il lui incombait au-

BELLES VACANCES. — Les vacances sont d'autant plus agréables que vous vous porterez bien. Si vous vous sentez fatigué, las, déprimé, essayez donc la Quintonine. Avec la Quintonine vous faites vous-même, instantanément, un vin fortifiant, actif et de goût agréable. Il suffit de verser dans un litre de vin le contenu d'un flacon de Quintonine vendu seulement 1 fr. 65 dans toutes les pharmacies. La Quintonine réveille l'appétit et fortifie l'organisme.

aujourd'hui le devoir de présider cette assemblée.

Après communication de diverses lettres d'excuses, — dont celles de M. Troillet, conseiller d'Etat, MM. Kluser et Quennoz, hôteliers à Martigny et à Sion, etc., on aborda les affaires administratives par l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 23 avril dernier à Brigue.

Les adhésions survenues au cours de 1938 furent ratifiées puis M. Walter Perrig présenta le rapport de gestion sur l'exercice écoulé. Dans son rapport, M. Perrig, tout en exprimant le plaisir qu'il a de voir M. de Chastanay à la tête du Département des Finances, examine entre autres les conséquences du nouveau projet de loi fiscale vis-à-vis de l'industrie hôtelière et prie instamment le chef des Finances de tenir compte des revendications de l'Hôtellerie.

M. Perrig souligne les difficultés immenses dans lesquelles se débat actuellement cette branche importante de notre économie nationale.

L'intéressant rapport de M. Perrig suscite une discussion d'ailleurs courtoise et dont la nouvelle loi des Finances fait en partie les frais. Le Rapport est approuvé ainsi que les comptes et le budget.

Par suite du décès de M. Namtenmod, le poste de président de l'Association étant donc vacant, l'Assemblée avait d'abord à élire un membre du Comité en remplacement du regretté défunt.

Ici, M. Meyer, au nom de la Société de développement de Montana, fit la proposition de désigner M. Charles Antille, directeur et propriétaire de l'Hôtel du Parc à Montana. M. Elysée Bonvin présenta à son tour la candidature de M. Alfred Mudry, de Crans.

C'était donc la compétition ouverte entre les deux stations ! Mais M. Antille devant la proposition de M. Bonvin, se désista bien chevaleresquement, proposant même l'élection de M. Mudry sans avoir recours au bulletin de vote. Il en fut fait ainsi et M. Mudry fut élu membre du Comité.

Restait la désignation du président de l'Association. M. Cottex estimant avec raison que la logique veut que le vice-président passe à la présidence, proposa la candidature de M. Chappex. Ce dernier fut confirmé président de l'Association à l'unanimité, puis sur proposition de M. Amez-Droz, M. Zufferey, de Brigue, fut

désigné comme vice-président. Le Comité est donc composé comme suit :

Président : Marius Chappex, Finhaut ; vice-président : Jean Zufferey, Brigue ; membres : Dr Ed. Seiler, Brigue, Dr Pierre Darbellay, Sion, Quennoz Rémy, Sion, Marc Défago, Champéry, Mudry Alfred, Crans.

On entendit ensuite M. Amez-Droz développer un rapport sur l'activité de l'Union valaisanne du Tourisme en 1938, rapport dont la presse valaisanne a donné un aperçu en son temps.

Puis, le chapitre « divers » étant abordé, M. Amez-Droz faisant allusion à certains faits regrettables survenus dernièrement en Valais lança de singuliers reproches à l'adresse de certains journalistes qui diffusent dans les journaux étrangers à notre canton des nouvelles qui lui portent préjudice.

M. Marcel rétorqua que tant qu'une réglementation n'interviendrait pas dans ce domaine, il était impossible de remédier à la situation, car certains journaux se font une concurrence afin de publier les informations les plus sensationnelles.

On entendit encore MM. Perrig, Speckly, Darbellay, Amez-Droz, émettre leur avis sur la Caisse paritaire de l'assurance chômage du personnel hôtelier, domaine dans lequel il y a des abus flagrants auxquels il est indispensable de remédier. Puis les affaires administratives étant liquidées, on se rendit pour le banquet au Grand Hôtel des Alpes, non sans avoir apprécié auparavant l'apéritif servi à l'Hôtel Beau Site, chez M. Biselx.

Après avoir fait largement honneur au menu préparé par les soins de M. Meillard, le populaire propriétaire de cet Etablissement, les convives entendirent de charmants discours de M. Chappex, président, qui eut le mot de la reconnaissance pour tout le monde, de M. de Chastanay, président du Conseil d'Etat, qui fit l'exposé de la situation financière avec une franchise dont on ne peut que le remercier, de MM. Rausis, président d'Orsières, et Lonfat, président de Finhaut.

On fit encore quelques visites à différents établissements de la station, où partout l'on fut reçu de façon la plus charmante, notamment au Splendid Hôtel, soit au Heudit le Signal, d'où la vue sur la région est magnifique, au Bellevue, etc.. Enfin un casse-croûte à l'Hôtel du Grand Combin, tenu par M. Bru-

chez, termina cette journée, là-haut.

Et à 19 heures, le car ramenait la cohorte en plaine, la descente s'étant effectuée sur Orsières où à l'Hôtel Terminus de cette commune, l'ami Drescher voulut encore offrir sa tournée !

Puis, à 21 heures, la dislocation se faisait à Martigny, chacun rentrant chez lui enchanté de cette journée sans soleil au firmament, puisque cet astre s'était réfugié pour la circonstance dans le cœur de tous les participants...

H. Z.

LAVEY. — Nous apprenons, avec beaucoup de peine, la retraite pour raison de santé, de M. Henri de La Hampe, comme pasteur de la paroisse de Lavey.

Cette démission sera vivement regrettée des paroissiens. Ame fonoïerement religieuse, toute de droiture, M. de La Hampe était encore, dans sa paroisse et même au-delà, la charité personnifiée. Il se privait de bien des satisfactions pour pouvoir mieux donner.

M. et Mme de La Hampe se retireront, fin septembre, dans la région, où ils continueront de faire le bien. Nos vœux les accompagnent.

SION. — Distribution des prix des Ecoles. — Corr. — Dimanche a eu lieu la distribution des prix des écoles. A 14 heures, précédé de l'Harmonie Municipale, dirigée par son dévoué vice-directeur M. Paul Bagaini, le cortège traditionnel s'est rendu au Théâtre.

Devant les membres du Clergé et du Conseil communal représenté par son distingué président M. Kuntschen et les conseillers Varone, de Courten, Ad. Sierro et de Torrenté, un groupe d'enfants se produisit dans une pièce de théâtre pleine d'esprit et qui mit en valeur des talents ignorés jusqu'à ce jour. Ce fut ensuite la cérémonie habituelle de la distribution des prix et l'occasion une fois de plus pour M. Kuntschen de prononcer un discours de circonstance, qui laisse à tous la meilleure impression. Pour clôturer cette manifestation, nos musiciens, sous l'expertise baguette de M. Bagaini, exécutèrent avec le brio que nous leur connaissons, quelques marches de leur répertoire.

Chronique sportive

FOOTBALL

Le Championnat suisse

Pour désigner le troisième relégué en Deuxième Ligue, Vevey et Kreuzlingen se sont rencon-

trés hier sur le terrain du premier nommé. Venis sans aucune prétention, les Thurgoviens ont perdu par 6 buts à 1. C'est tant mieux pour Vevey.

Les matches de l'Expositioin

On sait que l'équipe de Vienne a été chargée de défendre les couleurs allemandes contre la Suisse, dimanche prochain, dans le match organisé dans le cadre de l'Exposition nationale. En suite du désastre enregistré contre l'Italie, la composition de l'équipe suisse a été modifiée comme suit :

Schlegel ; Minelli, Lehmann ; Paul Aebi, Andreoli, Bichsel ; Bickel, Spagnoli ou Facchinetti, Amado, Montomani, Georges Aebly.

Remplaçants : Glur (Forward), Stelzer (Lau-sarne-Sports).

Et voici l'équipe viennoise : Rafil (Rapid) ; Kallier et Schmaus (First Vienna) ; Wagner, Hofstaetter et Skoumal (tous de Rapid) ; Hahnreiter et Hahnemann (Admira), Binder, Schorf et Pesser (tous de Rapid).

L'assemblée générale du T. C. S.

Samedi a eu lieu à Genève l'assemblée générale ordinaire du Touring-Club suisse, qui compte actuellement 54,600 sociétaires. L'assemblée a confirmé dans leurs fonctions les administrateurs dont le mandat était arrivé à échéance.

Elle a pris connaissance avec satisfaction des mesures prises par le club pour favoriser la visite de la Suisse par les automobilistes étrangers. Elle a décidé de maintenir sans restriction l'extension du service de dépanage gratuit aux conducteurs de véhicules étrangers et de mettre à la disposition des automobilistes étrangers les services d'assistance juridique des sections. Les nombreux postes frontiers et offices de l'association seront, eux aussi, mis dans une plus large mesure encore au service des touristes étrangers.

L'assemblée a d'autre part approuvé l'action entreprise par le club sous le titre de « La Suisse inconnue » dont le dessein est de stimuler l'intérêt pour notre patrimoine spirituel et de favoriser le tourisme national.

Le vaste programme de lutte contre les accidents de la circulation a également été approuvé.

Triste exhibition à Sion

Le public sportif séduisant est mis à dure épreuve ! Après le « sensationnel match de boxe Oliville-Demets », le club du berger allemand de Vevey présenta dimanche au Parc des Sports un programme de dressage. Le spectacle devait commencer à 15 heures, mais une fois toutes les entrées encaissées, on annonça tranquillement que la première partie du programme aurait lieu à 16 heures. Et chacun se précipita à la buvette...

La grande démonstration ne fut qu'une triste exhibition et on se demande comment on peut avoir le « culot » de faire payer des spectateurs pour leur montrer pendant plus d'une demi-heure des chiens se promener « en laisse » sur un terrain de football. Quant au dressage, ce fut pi-

La plus grande radio-activité

et une grande efficacité curative sont assurées par nos 5 sources jaillissant de la terre à une température de 48 degrés. Les meilleurs résultats dans tous les cas de rhumatismes et lors de cures posthéro-peutiques de lésions des os, intoxications et maladies de femmes. Cuisine diététique et de régimes. Confort. Bien-être

Pension complète depuis Fr. 10.— et 11.— Prospectus gratuit.

HOTELS DES BAINS
VERENAHOF & OCHSEN
BADEN près Zurich Tél. 2 20 11 et 2 34 77
Propriétaire : F. X. Markwalder

Varices ouvertes

DARTRES - ECZEMAS - COUPURES
DEMANGEAISONS - CREVASSES - ERUPTIONS DE LA PEAU - BRULURES, etc.

„COUPS DE SOLEIL“

Vous qui souffrez, faites un dernier essai avec le merveilleux

Baume du Pèlerin

Boîte Fr. 1.— Pot Fr. 2.25, toutes pharmacies

MARC CHAPPOT Ebénisterie-Menuiserie
MAURICE RAPPAZ Martigny-Ville
JULIEN BOSON - FULLY ST-MAURICE

Cercueils simples et de luxe, Couronnes
Maisons valaisannes
Transports internationaux

On demande pour aider aux travaux des cultures

jeune homme
et
jeune fille

consciencieux et travailleurs. Bons gages et bons traitements assurés.
Faire offres avec prétentions et références à Culture: maraichères, Ballens s Morges.

A vendre une coupe de

FOIN

sise au Stand de Vérolliez. S'adresser chez Emile Biol-laz, St-Maurice.

On demande deux bons

ouvriers

pour les foins. S'adresser à Louis Sarra-sin, St-Maurice.

Famille de 3 membres sans patronne cherche une bonne

servante

personne de confiance. S'adresser à Richard Al-phonse, La Balmaz, Evionnaz.

On offre à vendre une bonne

chèvre

blanche sans corne. S'adresser à Jules Paccolat, Epignat s. Evionnaz.

Famille catholique cherche

personne robuste

propre, sachant cuire. Gage fr. 80.— par mois. Domaine du Bévieux, Bex, Vaud.

On cherche

2 mécaniciens
2 laveurs de voitures

S'adresser Garage Valai-san, Sion.

Jeune fille sérieuse cherche

pension

simple dans petit village du Valais. — Faire offres à B. Favre, Le Romarin, Pully-Nord s. Lausanne.

Jeune demoiselle

sachant bien le français, l'anglais, l'allemand et un peu d'italien, **cherche place** dans bureau d'hôtel. Offres à Case postale 5383, Sion.

OC-CASION !

Fromage gras 5 kg. fr. 2.30
colis de 15 kg. fr. 2.20
Käswolf, Coire 11 2.36

PRIX à partir de Frs. 9.800



Essayez la plus récente création.

MERCURY 8

C'est la voiture moderne et "chic" par excellence; belle, spacieuse, confortable, souple et très rapide - remarquablement sobre - parée de toutes les commodités propres aux automobiles de grand prix. Il en existe quatre modèles différents : la Deux-Portières (six places) - la Quatre-Portières (six places) - le Coupé-Club (six places) - le Cabriolet-Club (cinq places). Demandez à voir et à essayer sur la route une Mercury 8.

Catalogue gratuit sur demande.

UN PRODUIT DE LA FORD MOTOR COMPANY



Une voiture ample et spacieuse, de 2,95 m. d'emplacement.

Un puissant moteur V-8, de 19 CV., consommant peu.

Des freins hydrauliques parfaits.

Des glaces de sécurité partout.

Des sièges, d'une forme étudiée, d'un confort inégalé.

Faites le concours gratuit de la

belle lettre HERMES Fr. 650.- de prix

Demandez conditions au représentant pour le Valais :

OFFICE MODERNE : OLIVIER, RUE DES REMPARTS - SION

AGENCE POUR LE VALAIS :

GARAGE VALAISAN

KASPAR FRÈRES SION TÉLÉPHONE 2.12.71

teux, et lorsque le président ou le directeur proclama après un exercice raté, que les chiens ne sauteraient pas plus haut que 2 m. 80 aujourd'hui, parce qu'il faisait trop chaud, le public comprit qu'il avait perdu son temps et son argent et... vida les lieux.

Réd. — Sportif à l'esprit peut-être un peu chagrin, je dois approuver les lignes de notre correspondant.

Qu'on laisse aux sportifs l'exercice du véritable sport. A quoi bon venir y mêler des chiens, ou bien alors qu'on ne nous oblige pas à mentionner de telles performances dans une chronique sportive.

S'amuse qui veut et comme il l'entend, sans doute ; mais de grâce, laissons le titre de sport à l'exercice physique de l'être humain.

Pourquoi ne qualifierions-nous pas de sport l'acte de l'éléphant qui grimpe sur l'escabeau d'un cirque ?

Il est vrai que le bon public n'est pas tenu de verser son obole pour assister à de telles exhibitions.

Aussi, tant pis pour lui !..

Met.

CYCLISME

Les Suisses au Tour d'Allemagne

Après la quinzième étape, la Suisse a perdu la première place du classement international. Individuellement, Zimmermann est toujours troisième ; Nievergelt a gagné un rang, il est maintenant neuvième alors qu'Amberg occupe toujours la quatorzième place.

Un critérium à Balsthal

Ce premier critérium, qui réunissait un lot relevé de nos routiers, a été gagné par Litschi, devant Hans Martin, Paul Egli, Wyss et Knecht.

Nouvelles locales

Un jeune homme, originaire de Massongex, tué par un cheval emballé

Un accident, dont la victime est décédée des suites, s'est produit entre Luams et la Praille, près de Corbeyrier, dans les circonstances suivantes : le jeune André Barman, originaire de Massongex, mais habitant Roche, employé chez M. Auguste Pollen, à Corbeyrier, descendait avec un attelage. A un moment donné le jeune homme se souvenant qu'il avait oublié le sac qui avait contenu les vivres de la journée, arrêta son cheval pour aller le chercher. Pour une cause inconnue la bête fut prise de peur et s'emballa. Le jeune homme parvint à sauter sur le char et de là, ne pouvant maîtriser le cheval, il tenta de se maintenir sur le dos de ce dernier pour mieux arriver à l'arrêter dans sa course. Le jeune homme résista pendant quelques instants à ce jeu, mais finalement il lâcha prise et vint rouler sous les pieds du cheval dont il reçut des coups de sabots sur la nuque. Le char, en outre, lui passa sur le corps.

Malgré tous les soins dont il fut l'objet, le jeune André Barman est décédé des suites de ses blessures.

Aux familles éprouvées, nous présentons nos condoléances les plus sincères.

BRAMOIS. — Tombé d'un cerisier. — Corr. — M. Adolphe Rey, fils de l'ancien juge de Bramois, occupé à cueillir des cerises pour le compte de M. Jacquod, est tombé si malencontreusement d'un arbre qu'il s'est brisé la jambe. Il a été conduit à l'Hôpital régional de Sion.

SION. — Tombé d'un échafaudage. — Corr. — Hier lundi, M. Antoine Sierro, fils d'Antoine habitant Sion travaillait chez M. Philippini, entrepreneur, quand soudain il tomba d'un échafaudage. Il fut relevé avec une jambe cassée. Il a été immédiatement transporté à l'hôpital cantonal, où il reçut les soins que nécessitait son état.

Le carnage en Palestine

HAÏFFA, 19 juin. (Havas). — Deux bombes ont fait explosion lundi, l'une en plein centre du marché aux légumes, l'autre dans un faubourg juif.

Le nombre des tués s'élève officiellement à 18, dont 9 hommes, 7 femmes et deux enfants et 19 blessés. L'effervescence qui a suivi l'attentat a provoqué une attaque de la police anglaise par la foule arabe à coups de pierres. Un camion de la police a été démoli. Le conducteur quoique blessé a pu s'échapper.

Cependant, grâce aux mesures prises par les autorités l'ordre est assuré à Haïffa où le couvre-feu est rigoureusement imposé. Des patrouilles de soldats et de la police parcourent les rues désertes. Toutes les boutiques et fabriques sont fermées et le travail des raffineries dans les entreprises pétrolières arrêté. Le lieu de l'attentat du matin présente un aspect terrifiant. Des débris humains gisent pêle-mêle avec le sang et les animaux tués au cours de l'explosion. Les quartiers environnants ont été endommagés. Des ambulances militaires du gouvernement, des automobiles privées, des taxis et des camions ont été réquisitionnés par les autorités et se sont immédiatement rendus sur les lieux du sinistre pour évacuer les blessés sur différents hôpitaux de la ville tandis que la troupe disperse la foule surexcitée qui commença à manifester et à lancer des pierres.

Service télégraphique et téléphonique

Les réceptions au Vatican Aux Chambres fédérales

CITÉ DU VATICAN, 19 juin. (Havas). — Le Pape a reçu, dans la Salle du Consistoire, un millier de personnes venues assister à la béatification de la vénérable Emilie de Vialar, et parmi lesquelles se trouvaient des pèlerins de France avec, à leur tête, Mgr Delay, évêque de Marseille, ses vicaires généraux, NN. SS. Blanc, Grenouillet et Rampal, le chanoine Soins et Mgr Fontenelle, ainsi que des délégations des 180 maisons de l'Institut des Sœurs de St-Joseph de l'Apparition, fondé par la nouvelle Bienheureuse, avec leur mère générale.

Des dons provenant des missions d'Orient et d'Extrême-Orient ont été offerts au Pape, qui a prononcé un discours en français. Pie XII a d'abord évoqué le récent Congrès eucharistique d'Alger, disant que cette manifestation a commémoré un événement à partir duquel on peut situer le nouvel essor de l'évangélisation du continent africain.

Parmi les pionniers de cette grande œuvre se place au premier rang la Bienheureuse Emilie de Vialar.

Le Saint Père félicite les filles de la nouvelle Bienheureuse, d'avoir pu chanter hier à St-Pierre, pour la première fois, l'invocation « Bienheureuse Emilie, priez pour nous ».

Mais, dit-il, ne sont-elles pas elles-mêmes bienheureuses à plus d'un titre ? D'abord pour avoir au ciel une protectrice dont les miracles proclament son crédit auprès de Dieu, puis par le fait même qu'elles ont adopté la devise de leur mère : Se dévouer et mourir ».

Les loyers de la Confédération

BERNE, 19 juin. (Ag.) — Dans sa réponse à une question du conseiller national Abt sur le montant des loyers payés annuellement par la Confédération pour les différents bureaux répartis dans tous les quartiers de Berne, le Conseil fédéral dit : Le montant des loyers payés pour les administrations fédérales logées dans des immeubles privés s'élevait à 288 mille francs en 1936. Il a passé en 1938 à 370 mille.

Vu l'augmentation constante des sommes affectées au logement, le Conseil fédéral a examiné plusieurs fois si la construction d'un nouveau bâtiment d'administration aux abords des palais fédéraux ne s'imposait pas. S'il n'a pas, à ce jour, présenté aux Chambres fédérales une proposition dans ce sens, c'est qu'il s'est laissé guider par d'autres considérations.

BERNE, 19 juin. — Le Conseil national adopte sans débat l'article approuvant les comptes et le rapport de gestion des chemins de fer pour 1938.

La dernière divergence sur le projet de loi concernant l'organisation du Département militaire et le haut commandement de l'armée (il s'agit d'une petite modification rédactionnelle) est liquidée par l'adhésion aux Etats.

On aborde ensuite la loi sur le travail à domicile.

Aucune remarque n'est présentée sur les différents articles et l'ensemble de la loi est voté par 90 voix sans opposition.

Par 76 voix contre 25 le Conseil national a adhéré à la décision du Conseil des Etats fixant à 400 francs, l'allocation de mariage en faveur des fonctionnaires fédéraux. Le projet initial prévoyait une allocation variant de 300 à 500 francs.

La Chambre examine ensuite le projet de transformation en légations gérées par des chargés d'affaires des consulats de Suisse de Caracas (Venezuela) et de Dublin, transformation justifiée par l'expansion des intérêts économiques dans ces deux pays.

Une minorité propose que seul le consulat général de Suisse à Caracas soit transformé en légation, mais non celui de Dublin.

Par 78 voix contre 19 la Chambre repousse la proposition de la minorité et l'ensemble relatif à ces deux légations est accepté par 83 voix sans opposition.

Trois arrêtés concernant la guerre d'Espagne abrogés

BERNE, 19 juin. (Ag.) — Dans sa séance de lundi matin, le Conseil fédéral a décidé d'abroger les trois arrêtés du Conseil fédéral concernant la guerre d'Espagne. Il s'agit de deux arrêtés du 14 août 1936 concernant, le premier, l'interdiction des exportations et réexportations d'armes et de munitions ; le second, l'interdiction de la participation aux hostilités espagnoles et d'un arrêté du 25 août 1936 sur les mesures d'exécution de l'arrêté interdisant la participation aux hostilités. Les infractions commises pendant la validité de ces arrêtés restent punissables si des poursuites pénales sont actuellement engagées et s'il s'agit de personnes non-astreintes aux obligations mili-

taires. Les hommes soumis à la loi militaire restent passibles des tribunaux militaires.

Les revendications tessinoises

BERNE, 19 juin. (Ag.) — Dans son discours du 27 mai à Zurich, M. le conseiller fédéral Motta avait, avec l'autorisation du Conseil fédéral, déclaré que vers la fin du mois de juin aurait lieu une conférence entre le gouvernement tessinois et le Conseil fédéral pour discuter des revendications du Tessin.

Le Conseil fédéral a dû se persuader qu'il était matériellement impossible de traiter durant ce mois toute la matière complexe des revendications elles-mêmes. Il a changé, en conséquence, M. Motta de faire savoir au gouvernement cantonal que la conférence prévue pour le mois de juin ne pourrait examiner qu'une partie des objets en discussion et qu'il vaudrait mieux renvoyer la conférence à plus tard pour pouvoir examiner l'ensemble des questions à discuter.

Le gouvernement cantonal a délibéré sur cette question dans sa séance de vendredi dernier et a exprimé l'avis qu'il serait en effet plus opportun de traiter l'ensemble des problèmes à discuter dans une conférence unique.

Le Conseil fédéral a donc décidé aujourd'hui que la conférence dont il s'agit aura lieu au début du mois de septembre prochain.

Les mailles se resserrent autour de Tien-Tsin

TIEN-TSIN, 19 juin. — L'état-major de l'armée japonaise annonce que le réseau des fils de fer barbelés établi autour des concessions française et britannique à Tien-Tsin sera électrifié à partir d'aujourd'hui à 21 heures.

M. Jamieson, consul général de Grande-Bretagne, a protesté de nouveau auprès de M. Tschiro, consul japonais contre le traitement infligé aux ressortissants britanniques aux entrées et sorties des concessions bloquées et a demandé que ceux-ci soient traités comme les ressortissants des autres nations. Il a protesté aussi contre la gêne apportée au ravitaillement de la concession britannique.

On croit que M. Tschiro a rejeté ces protestations.

Dans un communiqué de presse le porte-parole des autorités militaires japonaises de Tien-Tsin a rappelé que le gouvernement japonais a affirmé maintes fois le respect des droits et des intérêts des ressortissants étrangers de Chine mais que si l'Angleterre exerce une pression économique contre le Japon les autorités militaires de Tien-Tsin pourront cependant se considérer dégagées de leurs obligations. Les autorités japonaises, ajoute le communiqué, s'engagent d'ailleurs à atténuer autant que possible les inconvénients et les difficultés que l'enceinte de la concession britannique pourrait causer aux étrangers tels que les ressortissants allemands et américains qui n'ont pas de concession à Tien-Tsin.

Une auto tombe d'une hauteur de 20 mètres : 10 morts et 16 blessés

HEILIGENBLUT (Carinthie), 19 juin. (Ag.) — Dimanche, un autobus viennois est tombé d'une hauteur de 20 m. dans un virage à la bifurcation d'Heiligenblut de la route du Glockner. Jusqu'ici, on déplore 10 morts et 16 blessés grièvement atteints. La plupart des victimes sont des paysans de Thuringe.

Un décès dans les Bureaux internationaux

BERNE, 19 juin. (Ag.) — On annonce la mort à l'âge de 68 ans, de M. Charles Drouets, vice-directeur des bureaux internationaux réunis de la propriété intellectuelle et directeur honoraire au ministère français du commerce. M. Drouets était en fonction depuis 6 ans à Berne.

Les comptes du Club Alpin Suisse

OLTEN, 19 juin. (Ag.) — Tels qu'ils ont été vérifiés à Olten par les contrôleurs MM. J. Kleist, et O. Gamma, les comptes du Club alpin Suisse présentent pour l'exercice 1938 un excédent de recettes de Fr. 5,160.60 qui, versé au compte capital le porte à Fr. 134,007.90. Les recettes ont été de 566,271.53 fr., les dépenses de 561,110.93 fr. Le bilan accuse un avoir social de Fr. 154,568.85.

La tornade

MINNEAPOLIS (Etats-Unis), 19 juin. La tornade qui s'est abattue hier dans la région de Minneapolis a fait dix morts. Elle fut d'une violence inouïe. Des bâtiments ont été emportés et plus de cent femmes sérieusement endommagées.

DES MANUSCRITS LISIBLES, S. V. P.

Les personnes qui nous adressent des articles ou des communiqués manuscrits ou dactylographiés sont priées d'user de l'interligne, de façon à établir un texte clair et lisible, au lieu de textes compacts dont le déchiffrement donne double mal aux ouvriers typographes.

PROCHAINE ETAPE

LOTIERIE ROMANDE

5 FRANCS

LIBRE PATRIE

14 AÔUT

LOTIERIE ROMANDE

SION. avenue de la Gare Ch. postaux Il c 1800